

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACARTA
Mardi 16 novembre 2021
PARIS BASTILLE
Compte rendu de séance.

A 10 heures, le restaurant HIPPOPOTAMUS de la Bastille nous accueille dans un salon agréable, réservé par Henri DUPUIS.

Membres participants (10) :

Gérard BLANC, Yves CHIDIACK, Jean-Marie DECOURCHELLE, Christian DUFFRINE, Henri DUPUIS, Lionel HEUZE, Daniel LAMBERT, Jacques LEMEE, Jean-Pierre VERDIER, Jean BUISSON.

Excusés : Danielle MANVIELLE et Robert HYVERNAT.

Jean-Marie ouvre la séance en souhaitant évoquer d'abord les thèmes principaux de la réunion parisienne du 7 décembre prochain chez Françoise / Invalides où aura lieu l'Assemblée Générale 2021 de l'ACARTA.

Liste des thèmes à présenter :

1) Les comptes de l'Association par Henri DUPUIS

Sur la base des documents déjà adressés par Henri et des suggestions proposées par Jean-Marie.

Forme et rigueur seront au rendez-vous, nous n'en doutons pas.

2) Un point sur la participation et la vie des adhérents

- Nombre des adhérents inscrits (122) suppression de Bernard Cens et Christian Codron.
- Liste des décès recensés depuis la dernière information (avant Covid) avec quelques rappels mémoriels.
- Les rouages de l'ACARTA :
 - le Président de l'Association,
 - les Présidents Opération annuels,
 - le Conseil d'Administration (membres, fonctions etc..),
 - le Bureau (composition),
 - le renouvellement par tiers chaque année avec appels à candidature si besoin.

LE POINT A DATE DES RENOUELEMENTS

2021	2022	2023
JM. DECOURCHELLE	J. BUISSON	G. BLANC
L. HEUZE	CH. DUFFRINE	H. DUPUIS
JP. VERDIER	Y. CHIDIACK	D. MANVIELLE
R. HYVERNAT	J. LEMEE	D. LAMBERT
07/12/2021	19/22 SEPT 2022	?
PARIS Invalides	LA ROCHELLE	?

- les cotisations : Rappel du passé : 20 €

L'effet COVID 19 et l'adaptation nécessaire en liaison avec le point trésorerie : 10 € constant.
A date, sur la base des inscrits (122) à jour de cotisation (112),
14 exonérations à partir de 90 ans.

3) DOMICILIATION DE L'ACARTA

Du fait des changements d'adresse des Sièges SEITA successifs, le Conseil a décidé de rechercher et trouver une solution pérenne indépendante des membres ACARTA.

Solution :

Prestation de service onéreuse fiable présentée par :
Société SOFRADOM, Tél : 01 55 93 40 01, 266 avenue DAUMESNIL
17 € / mois.

- Réexpéditions : 9 € / mois (si option).
- Information d'une arrivée extraordinaire de courrier (recommandé avec accusé de réception par exemple).
- Appel téléphonique possible pour info sur contenu boîte aux lettres.
- Modalités d'ouverture d'un dossier :

Pièces à produire :

- récépissé de la déclaration de l'ACARTA,
 - pièce d'identité du Président,
 - justificatif de l'adresse du Président.
- Possibilités de délégation de pouvoir.

4) AVENANT MAIF CONCERNANT NOTRE CONTRAT ASSURANCE MULTIRISQUE

Henri DUPUIS signera et retournera l'avenant proposé.

5) PROJET CONGRES 2022

- Lieu : La Rochelle / Rochefort.
- Organisateur : Lionel HEUZE
- Dates : 19 au 22 septembre 2022.
- Modalités générales : aide d'une Agence locale avec guide dédié.
- Base financière : 1000 € en couple.
- Hôtel SAINT-NICOLAS (3 étoiles), calme, centre-ville, entre gare SNCF et le Port.
- Parking limité à 15/20 places.

A boucler rapidement.

(pas de restaurant à l'hôtel, mais de très nombreux restaurants alentour).

- Salle disponible pour l'AG.

Adresse à retenir facilement : RUE DE LA SARDINERIE

- Engagements de dépenses à gérer par Lionel selon les meilleures options coûts/risques.

AVANT PROJET

1^{ER} JOUR : LA ROCHELLE

- matin : Le Vieux Port, les Tours.
 - après-midi : visite de la ville si possible en calèches.
- Temps libre à préserver.
18 h : ASSEMBLEE GENERALE avant dîner,
avec si possible video sur Clermont-Ferrand 2019
Dîner en ville.

2^{ème} JOUR : ROCHEFORT (car)

Au programme : Musée de la Marine, la Corderie, l'Hermione (si elle est là), le Pont transbordeur restauré.

Dîner sur le retour au restaurant « YVES » en bord de mer (spécialités de fruits de mer) près de Chatellaillon.

Retour à l'hôtel.

A noter par ailleurs :

- Participants (estimation) : 25 couples et 5 solos.
- Pourboires : enveloppe habituelle de l'ordre de 300 à 350 €.
- Contribution spéciale « Guide dédié »
à définir en fonction de la qualité de la prestation globale.

- *Contributions ACARTA concernant :*

a) les organisateurs : selon décision du CA : 300 € du fait du contexte COVID (même somme pour l'équipe Lambert / Dupuis).

b) les adhérents à jour de cotisation : 250 € par couple et 150 € par solo.

Lionel suggérera des visites individuelles pre et post Congrès de La Rochelle.

6) CONGRES 2023

- Revoir le projet Fontainebleau, Barbizon, Moret-sur-Loing.
- Metz / Nancy avec Agence.

7) Document présenté par Gérard BLANC

sur l'historique de la MANU de Nice, écrit par Ronan PELLE.

J.LEMEE et D.LAMBERT tenteront un traitement « SCAN » adapté pour mise sur le site ACARTA.

8) Un dernier point important faisant suite à un mail d'Henri du 17 novembre.

- S'assurer lors de la prochaine AG du 7 décembre chez Françoise d'avoir collecté toutes les questions posées par les membres ayant rempli des délégations de pouvoir.
Ex : JF GUITON : envoi de gerbe ou bouquet lors de décès de membres portés à notre connaissance.
- Ne pas oublier, lors de l'AG, de faire émarger les participants et de lister les délégations de pouvoir.

9) Autres points pour l'AG 2021 à Paris

- Un intervenant extérieur, Vincent RIQUART, fera la point sur l'actualité de la SEITA.
- Gérard BLANC nous donnera quelques informations sur le marché du Tabac en France.
- Christian DUFFRINE, à la suite de l'AG de l'AS SEITA à Dijon fin novembre, fera un point à date sur « une Vie Asocative Tabac » de 1958 à 2021.

Enfin, un grand merci aux contributions écrites ajoutées à des documents et mots amicaux.
Merci Robert, Louis et Danielle.

Déjà 12 h, la séance est levée.
A table !

Le Secrétaire

